

3 On emploie le subjonctif

1. Après les verbes exprimant la volonté avec ses nuances : obligation, ordre, souhait, désir, intention, défense, refus, etc.
 Ex. : Je veux que vous **m'écoutez**.
 Je souhaite qu'il **réussisse**.
 J'accepte qu'il **vienne**.
2. Après tous les verbes qui expriment un sentiment : amour, haine, indignation, etc.
 Ex. : Il est heureux que ses enfants **aient réussi** leurs examens.
 Je redoute qu'il ne **vienne** trop tard.
 Je suis indigné (surpris, furieux, désolé, etc.) qu'il ne **soit** pas **venu**.
3. Après les verbes qui expriment le doute, la possibilité
 Ex. : Je doute qu'elle **soit rentrée**.
 Je ne crois pas qu'elle **soit rentrée**.
 Il est possible qu'elle **soit rentrée** sans que je m'en sois aperçu.
4. Après les conjonctions exprimant le but, l'opposition, la concession, la condition et dans certains cas le temps, la cause, la conséquence
 Ex. : Il a téléphoné en arrivant *pour que* sa famille **soit rassurée**.
Bien qu'il soit encore très jeune, il comprend beaucoup de choses.
 J'irai à ta rencontre *pour peu que* cela te **fasse** plaisir.
 Je travaillerai *jusqu'à ce que* tu **viennes**.
 Je ferai les courses *avant que* mes amis (ne) **arrivent**.
 J'irai voir mon voisin à l'hôpital, *non que* nous **ayons** des relations très suivies en général, mais parce que cela lui fera plaisir.
 Il marchait trop vite *pour qu'on puisse* le suivre.

Rappel

Après les verbes de volonté, de sentiment, de doute et certaines conjonctions
 — si les sujets des deux verbes sont différents → subjonctif

Ex. : « Je souhaite que tu **réussisses**. »

« Il travaille pour que *ses parents soient* fiers de lui. »

— si les sujets des deux verbes sont les mêmes → infinitif

Ex. : « ~~Je souhaite que je réussisse~~ » → je souhaite **réussir**

« ~~Je travaille pour que j'obtienne une promotion~~ » → je travaille pour **obtenir** une promotion.

5. Après les phrases commençant par une complétive introduite par que

Ex. : « Qu'il **soit** malade, c'est évident. »

6. Dans une subordonnée relative

a) dont l'antécédent est précédé un superlatif ou d'un terme apparenté (le seul, le premier, l'unique, le dernier) = appréciation, opinion subjective.

Ex. : C'est le *plus beau* jardin que j'**aie vu**.

Cependant, on mettra l'indicatif si l'on veut simplement indiquer un degré de classement.

Ex. : C'est le *premier* candidat (c.a.d. le candidat numéro un) qui **a trouvé** la bonne réponse.